

COMMUNIQUE



4^e édition du Challenge Vélo m2A du 02 au 31 mai 2024

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), se positionne comme Laboratoire européen des mobilités. A ce titre, elle organise pour la 4^e fois le Challenge Vélo m2A, du 02 au 31 mai 2024. Objectif de cette année : dépasser les résultats de 2023 en accueillant toujours plus de professionnels, des indépendants aux TPE et MPE, en passant par les grandes entreprises du territoire ! Le Challenge Vélo m2A accompagne ainsi la transition vers les mobilités douces en soutenant l'usage du vélo sur toute l'Agglomération, y compris auprès des plus jeunes via leurs établissements scolaires. Pour soutenir la motivation de tous, le Challenge Vélo m2A reste solidaire en 2024 et un nouveau bonus est proposé pour toute participation au « Challenge de la photo de groupe ».

Un 4^e Challenge Vélo m2A à relever ensemble pour le Climat

Par son Plan Climat Nouvelle Donne, m2A se donne pour ambition de réduire l'empreinte carbone de nos déplacements, de contribuer à réduire le réchauffement climatique et d'améliorer la qualité de l'air.



Pour y parvenir, m2A propose plusieurs moyens d'actions, dont le Challenge Vélo m2A, avec les objectifs suivants :

- **inciter au changement de comportement** vis-à-vis des déplacements,
- **promouvoir les mobilités actives** en favorisant le vélo comme moyen de déplacement sur les trajets domicile-travail ou domicile-école.

Le Challenge Vélo m2A est ainsi ouvert aux entreprises, associations, collectivités et établissements scolaires. Les inscriptions sont ouvertes sur la plateforme challenge-velo.m2a.fr.



En 2023, ce sont pas moins de 1 115 participants issus de 123 structures qui se sont engagés dans le Challenge Vélo m2A.

Du 02 au 28 mai 2023, 116 343 kilomètres à vélo ont été parcourus.

Plus de 25 tonnes de CO₂ ont ainsi été évitées !

Pour répondre aux enjeux climatiques, m2A compte donc sur la mobilisation du monde économique, scolaire et associatif !

Objectif 2024 : 150 structures participantes !

Le Challenge Vélo m2A est ouvert aux associations, collectivités, établissements scolaires et aux entreprises :

- **pour les établissements scolaires**, le Challenge Vélo aura lieu du 06 au 31 mai en raison des périodes de vacances scolaires ; vacances durant lesquelles les enfants pourront toujours s'entraîner en famille !
- **pour les entreprises**, depuis la dernière édition toute entreprise peut s'inscrire, quelle que soit sa taille : auto-entreprise, start-up, entreprise individuelle, profession libérale, TPE, PME, grandes entreprises...

En se mobilisant collectivement pour l'environnement et en s'inscrivant en ligne au Challenge Vélo m2A, challenge bon pour la planète et bon pour la santé, nul doute que **l'objectif symbolique de 150 structures du territoire de l'Agglomération pourra être atteint pour cette édition 2024 !**

Un Challenge Vélo toujours plus solidaire !

Les inscriptions en ligne sont déjà ouvertes sur la plateforme challenge-velo.m2a.fr.

Une fois la structure professionnelle ou scolaire inscrite en ligne, chaque « vélotafeur » ou enseignant pourra saisir les résultats parcourus par lui ou ses élèves du 02 au 31 mai 2024, via son tableau de bord en ligne.

L'idéal est de saisir chaque jour les kilomètres parcourus lors de ses trajets du domicile au lieu de travail ou à l'école, y compris les trajets sur la pause méridienne, pour tenir le classement à jour. La date limite de saisie des kilomètres parcourus est fixée au 05 juin.

Un oubli ? Pas de souci, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au dimanche 19 mai, avec la possibilité de saisir les kilomètres déjà parcourus depuis le 02 mai.

Outre l'impact positif pour l'environnement avec les CO₂ évités, le nombre de kilomètres parcourus en vélo impactera également positivement notre territoire, avec le renouvellement de l'opération solidaire !

Pour cette 4^e édition, les kilomètres parcourus du 02 au 31 mai 2024 seront en effet convertis en euros, dans la limite de 2 500 € pour le Challenge Vélo m2A réalisé par les scolaires et 2 500 € pour celui des professionnels, et tous reversés au « Cyclo Club Kingersheim », dont la section « Tandem » organise des sorties en tandem pour les personnes déficientes sensorielles (adultes et enfants). L'occasion de pratiquer une activité physique sur deux-roues et de sortir de l'isolement. De quoi motiver le plus grand nombre !

Nouveauté 2024 : participer au challenge de la photo de groupe pour obtenir un bonus !

Chaque structure inscrite au Challenge Vélo m2A 2024 pourra participer au « Challenge de la photo de groupe » pour bénéficier d'un bonus kilométrique.

Pour cela, chaque référent devra télécharger entre le 02 et le 31 mai 2024 une photo de groupe des participants de sa structure sur la plateforme.

Cette photo de groupe donnera lieu à un bonus kilométrique équivalent à 10 % du total de kilomètres parcourus pendant la durée du challenge par la structure.

Pour être validée, la photo devra être prise en groupe avec des vélos. Ce bonus ne pourra être attribué qu'une seule fois.

Dates à retenir

- 11 avril 2024 Lancement officiel du Challenge Vélo m2A
- **02 mai 2024** Début du Challenge Vélo m2A
- 19 mai 2024 Fin des inscriptions
- **31 mai 2024** Fin du Challenge Vélo m2A
- 05 juin 2024 Fin de saisie des kilomètres parcourus
- **12 juin 2024** Soirée de clôture et remise des prix
- **16 juin 2023** 2^e édition de la Fête du Vélo m2A

Envie de suivre un « vélotafeur » lors du Challenge ? Merci de nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

Contact Presse m2A : Orlane Foucault - 06 45 86 16 47 - orlane.foucault@m2a.fr